

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Décision Modificative
n°2 du Budget annexe
ANRU

SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 24 octobre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 18 octobre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Vincent PETITJEAN,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA,
Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe
MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP, Farida LAID, Bernard
DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Michel COMBRONDE à David DEROSSIS
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR
Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Monique DURAND-PRADAT

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE ANRU

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** les instructions budgétaires et comptables M14 ;
- **Vu** la délibération n°50 du conseil municipal du 14/03/2023, approuvant le budget primitif du budget annexe ANRU 2023 ;
- **Vu** la délibération n°16 du conseil municipal du 25/04/2023, approuvant le DM1 du budget annexe ANRU.
- **Considérant** les besoins aux chapitres 040 et 042, Opérations d'ordre de transfert entre section, pour réajuster les écritures d'amortissements de frais d'études non suivis de travaux dès l'année 2023, il est nécessaire de prévoir au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement et au chapitre 040 en recettes d'investissement un montant de 34 938,03 € sur chaque chapitres ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM Dépenses	Dépenses	BP + DM Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		- 34 938,03 €		
<i>Sous total chapitre 023</i>	34 938,03 €	- 34 938,03 €		
<i>Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section</i>				
D/042/6811 – Dotations aux amortissements		+ 34 938,03 €		
<i>Sous total chapitre 042</i>	0,00 €	+ 34 938,03 €		
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement		0,00 €		
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00 €		
Section d'investissement				
Dépenses et recettes d'ordre d'investissement				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				- 34 938,03 €
<i>Sous total chapitre 021</i>			34 938,03 €	- 34 938,03 €
<i>Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre section</i>				
D/040/28031 – Amortissements frais d'études				+ 34 938,03 €
<i>Sous total chapitre 040</i>			0,00 €	+ 34 938,03 €

Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement				0,00 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT				0,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la décision modificative n°2 du budget annexe ANRU ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Monique DURAND-PRADAT

Stéphane RODIER

